

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **47 (1921)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

les maîtres de la science se trouvèrent impuissants à arrêter les ravages de cette anémie et il mourut à Valmont sur Terriet le 23 février, âgé de quarante-neuf ans et demi, ayant mené une vie normale et active jusque vers la fin de décembre.

Chavannes était d'une modestie extrême et n'a jamais fait état de ses connaissances étendues en matière de gaz, d'hydraulique ou d'électricité et s'était montré un administrateur de premier ordre dans toutes les entreprises qu'il eut à diriger ; il était d'une droiture parfaite et d'une grande bienveillance ne se permettant jamais un mot ou une pensée qui ne fût parfaitement aimable envers qui que ce fût.

Il a certainement été une victime civile de la guerre. Il était très attaché à l'Industrie du gaz et était fier de faire partie de la famille des gaziers de Suisse, de France, d'Italie et avait été jusqu'à la guerre membre de la Société des gaziers allemands.

## SOCIÉTÉS

### Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

*Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 19 mars 1921 à 11 h. 15 dans la salle du Grand Conseil à Fribourg.*

(Suite et fin)<sup>1</sup>

M. Rohn présente le budget pour 1921. Il explique pourquoi la cotisation doit être élevée à 18 fr. (9 fr. pour membre n'ayant pas trente ans). La cotisation de 15 fr. avait été fixée en 1910. Il est impossible de conserver ce chiffre vu le renchérissement. La dernière assemblée des délégués a réduit à la moitié la cotisation des membres en dessous de trente ans et libéré de toute cotisation ceux qui font partie de la société depuis trente-cinq ans, ce qui demande également une augmentation de la cotisation.

Le président donne connaissance de propositions présentées par les sections de Zurich et d'Argovie, celle-ci propose de ne pas augmenter la cotisation, ou, cas échéant, de se contenter d'une augmentation à 16 fr., tandis que Zurich propose une cotisation de 20 fr.

M. Bolleter appuie vivement la proposition argovienne, tandis que M. Hässig défend celle de Zurich qui est liée à une seconde proposition de cette section qui voudrait augmenter le salaire du secrétaire à 6000 fr.

M. Gruner appuie au nom de la délégation bâloise l'augmentation de la cotisation à 20 fr. mais voudrait laisser le C. C. libre de fixer le salaire du secrétaire.

M. Rohn déclare que le C. C. se rallie à la proposition de Zurich. Quant au secrétariat, il faudrait laisser au C. C. la liberté d'agir suivant les circonstances. Le secrétaire actuel ayant été nommé professeur à l'École polytechnique fédérale, un prochain changement est inévitable. Le C. C. devrait avoir une certaine marge pour régler cette question.

M. Vogt désire rester à la première proposition du C. C. (18 fr.). Il y aurait moyen de faire des économies sur l'article « frais de voyage ». Il recommande aux membres du C. C. et aux commissions de faire autant que possible usage de la 3<sup>me</sup> classe.

Preennent encore la parole MM. Bolleter et Hässig, celui-ci pour, celui-là contre l'augmentation à 20 fr.

Votation : La cotisation de 20 fr. (10 fr. pour les membres n'ayant pas trente ans) est adoptée par 28 voix (majorité absolue : 24). A l'unanimité l'assemblée donne pleins pouvoirs au C. C. d'aller jusqu'à 6000 fr. en fixant le nouveau salaire du secrétaire.

<sup>1</sup> Voir *Bulletin technique* du 14 mai 1921, page 148.

M. Roth désire que le crédit pour la commission des normes pour le jaugeage d'eau ne soit pas employé uniquement pour chercher des méthodes pour la réception des turbines, mais aussi pour des essais ayant un intérêt général pour les ingénieurs-hydrauliciens.

M. Payot fait observer qu'il a été étonné qu'à Zurich une conférence ait été faite à la section sur le travail de la commission des normes pour le jaugeage d'eau avant que la commission même soit orientée.

La proposition de M. Roth n'a pas été présentée au C. C., elle n'est pas mise en discussion.

6<sup>o</sup> Le secrétaire fait au nom du C. C. les communications suivantes : Le C. C. a décidé d'organiser un *Cours d'organisation économique du travail* qui aura lieu du 3 au 8 octobre à Lausanne.

Il en donne dans ses grandes lignes le programme qui sera publié prochainement. Il prie les membres de bien vouloir prévoir leurs vacances de façon à pouvoir prendre part à ce cours.

7<sup>o</sup> Elections : Comme il l'a déjà dit à la conférence des présidents le 12 février, M. Winkler est obligé, pour raisons de santé, de démissionner comme président et membre du C. C. Il saisit l'occasion pour remercier sincèrement ses collègues du C. C., les membres des commissions, les sections et leurs délégués pour leur collaboration précieuse et leur bienveillance. M. Fulpius, vice-président, est également obligé de se retirer vu que ses fonctions à Genève ne lui laissent plus le temps nécessaire. Au nom du C. C. M. Winkler propose de nommer président M. Rohn, professeur, et comme membres du C. C. M. A. Paris, professeur à l'école d'ingénieurs à Lausanne et M. R. Dubs, ingénieur en chef de la maison Escher-Wyss et C<sup>ie</sup>, à Zurich.

Les deux sont nommés membres du C. C. ainsi que, par acclamation, M. Rohn comme président de la S. I. A.

M. Rohn remercie l'assemblée et ensuite chaleureusement au nom de la Société, M. Winkler, président dont la Société regrette la démission. La présidence de M. Winkler a été remarquable par l'esprit de conciliation et de confraternité qui a régné dans la S. I. A. pendant sa durée. L'assemblée appuie par ses applaudissements les sentiments exprimés par M. Rohn envers M. Winkler.

8<sup>o</sup> Divers. M. Bolleter émet le vœu que la S. I. A. discute la réorganisation des C. F. F.

Le président répond que le C. C. dans sa séance de la veille a décidé en principe de faire discuter de temps en temps des questions d'intérêt général par toutes les sections. Il a l'intention d'ouvrir au moment donné dans le sein de la Société la discussion sur la réorganisation des C. F. F. Le Département fédéral des chemins de fer élabore actuellement des propositions pour cette réorganisation qui tiendront compte des vœux émis par la commission chargée par le Département de discuter la question. Il est probable qu'en mai le Département pourra publier ces propositions. Ce sera alors le moment donné d'en discuter aussi au sein de la S. I. A.

La séance est levée à 1 h. 45.

Le Secrétaire :

C. ANDREAE.

## DIVERS

### Ateliers des Charmilles S. A., à Genève.

Une société vient de se constituer, à Genève, au capital de 2 millions de francs qui, sous le nom de « Ateliers des Charmilles S. A. », a pour but la construction de machines et spécialement de turbines hydrauliques.